

ÉTAT DES LIEUX ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES EN ILE-DE-FRANCE

Restitution finale

12 novembre 2019



LA MÉTHODOLOGIE RETENUE

Phase 1 : Préparation de la démarche

Avril 2019

Phase 2 : Mise en œuvre de l'évaluation

Mai-Juin 2019

Cadrage et lancement de la démarche



Recueil de données quantitatives et qualitatives



A l'échelle de la région :

- Analyse documentaire et statistique
- Entretiens avec les services de l'Etat
- Enquête auprès des coordonnateurs PRE (77 répondants, 69% de taux de réponse)

Synthèse et élaboration des recommandations



Cartographie de la mise en œuvre des PRE
Recommandations

Elaboration du protocole d'évaluation



A l'échelle de 8 territoires :

- Paris
- Melun-Val de Seine
- Les Mureaux, Courcouronnes
- Gennevilliers
- Clichy-sous-Bois
- Champigny-sur-Marne
- Goussainville

Analyse intermédiaire



Rapport d'étape

Rapport final





CHIFFRES-CLÉS

France



Île-de-France

Soit part
IDF/France



PRE

529



PRE

114

22%

Enfants suivis

102 000

Enfants suivis

25 387

25%

Contribution Etat









72M€

Contribution Etat

18,7M€

26%

CHIFFRES-CLÉS

	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne
<i>PRE</i>	1	8	17	20
<i>Enfants suivis</i>	1 230	1 142	3 353	4 129
<i>Contribution Etat</i>	840 000€	785 500€	1 495 295€	3 762 599€
	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise
<i>PRE</i>	14	27	13	14
<i>Enfants suivis</i>	5 587	5 210	1 577	3 159
<i>Contribution Etat</i>	1 991 203€	5 454 559€	1 249 200€	3 123 408€

Données CGET 2017



RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

PUBLICS ET PARCOURS

- **Les publics pris en charge** dans le cadre du programme correspondent-ils aux publics visés par la réussite éducative ?
- **Les parcours proposés** répondent-ils aux objectifs de la réussite éducative ?
- L'accompagnement proposé repose-t-il sur une **véritable logique de parcours** au-delà de la simple facilitation de l'accès à des ressources spécifiques ?

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION



Les publics prioritaires de la réussite éducative

- **Profil 1 : enfant rencontrant des difficultés scolaires ponctuelles**
 - *Problématiques* : manque de méthode, de travail, de concentration, manque d'autonomie
besoin d'aide pour les devoirs...
- **Profil 2 : enfant rencontrant des difficultés repérées dans le champ scolaire, liées à une problématique précise et bien cernée**
 - *Problématiques* : problème de santé, de maîtrise de la langue française, difficulté familiale ponctuelle...
 - *Symptômes* : difficultés dans la relation aux autres, la vie collective à l'école ; mise en danger de soi ou des autres ; victimes ou auteurs de violences
 - *Situation* : parent présent mais ne peut pas / ne sait pas comment aider son enfant
- **Profil 3 : enfant rencontrant des difficultés dans le champ scolaire, dont la difficulté est liée à des problématiques multiples**
 - Idem profil 2 mais avec plus d'ampleur / un cumul de problématiques
- **Profil 4 : enfant rencontrant des difficultés dans le champ scolaire, dont la difficulté est liée à des problématiques multiples, sans capacité de mobilisation durable des parents**
 - Idem profil 3 mais sans capacité de mobilisation des parents

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Atouts et leviers

Les principaux objectifs de la réussite éducative d'après les coordonnateurs :

1. Le développement des compétences de l'enfant
2. Le bien-être de l'enfant à l'école

- Une bonne appropriation des publics-cibles de la réussite éducative

87%

Des PRE mentionnent la capacité à mobiliser les familles inscrite comme critère incontournable d'entrée en parcours

32%

des PRE refusent 5% à 15% des situations



RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Atouts et leviers

- Une pratique bien installée d'association de la famille à la définition du parcours

74%

des PRE **associent systématiquement les familles** dans l'élaboration des parcours.

- Un taux d'individualisation satisfaisant, mais une notion à préciser

88%

des PRE indiquent proposer **plus de 75% d'actions individuelles**

- Une durée moyenne de parcours qui s'inscrit dans le cadre des préconisations nationales (évaluation CGET 2015)

16 mois

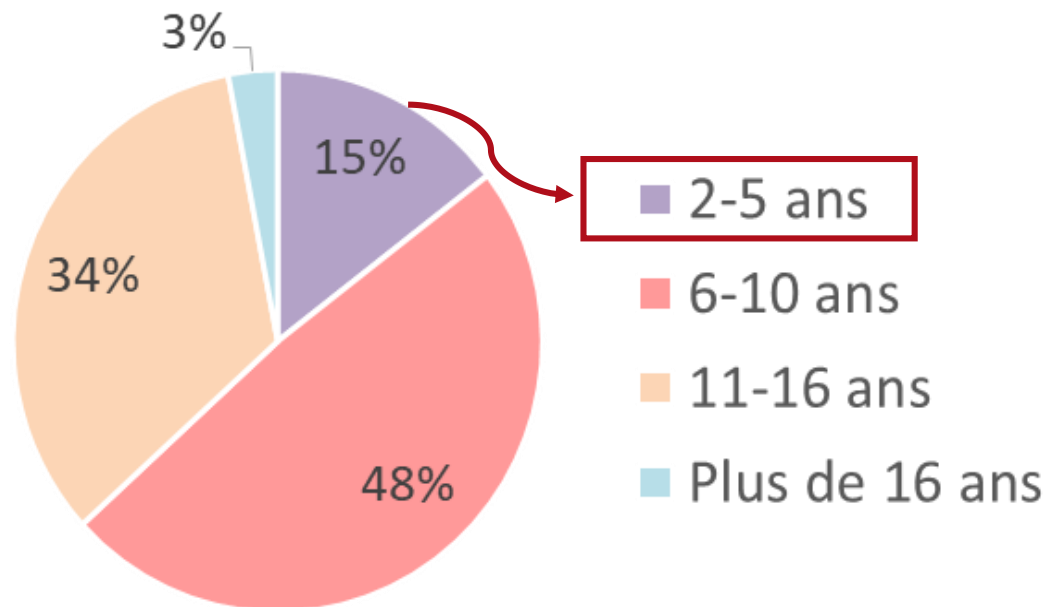
Durée moyenne des parcours

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION



Points d'alerte et marges de progrès

▲ Répartition des bénéficiaires par tranche d'âge (données CGET 2017) :



- Des publics de moins de 6 ans à cibler davantage

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION



Points d'alerte et marges de progrès

- Une pratique très peu répandue d'association de la famille sur la durée du parcours, qui ne permet pas de garantir sa mobilisation

27%

des PRE **revoient systématiquement les objectifs avec les enfants et leurs familles** en cours de parcours

- Les Caf et Départements insuffisamment mobilisés sur le repérage des situations

Les acteurs qui orientent le plus de publics

1. L'Education nationale
2. Les familles elles-mêmes
3. Les services de la collectivité

Les acteurs qui orientent le moins de publics

1. La Caf
2. Les services médicaux / médico-sociaux
3. Les associations
4. Le Département

FONCTIONNEMENT ET OUTILS

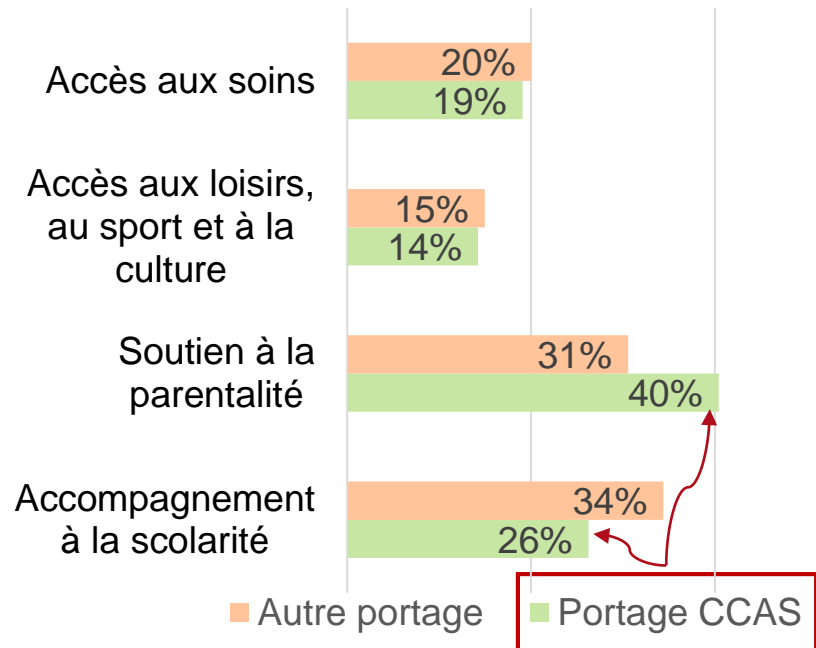
- **Le positionnement du coordonnateur PRE au sein de la collectivité** favorise-t-il la mise en œuvre des objectifs du programme ?
- **L'action du référent de parcours** permet-elle de garantir la qualité des accompagnements proposés ?
- **L'équipe pluridisciplinaire de soutien** joue-t-elle un rôle déterminant dans la qualité des accompagnements proposés ?

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

⊕ Atouts et leviers

- Une influence du portage sur la capacité de mobilisation des ressources et actions de la collectivité
- 64% des PRE portés par un CCAS estiment que les ressources et actions de la collectivité sont tout à fait mobilisables contre seulement 47% des PRE portés par un autre service
- Une influence du portage sur la stratégie en termes de priorisation des dépenses

Répartition des dépenses et portage





RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Atouts et leviers

- Des EPS à la composition relativement diversifiée et adaptée aux besoins de la réussite éducative

Membres permanents des EPS les plus représentés

1. Référent de parcours / de famille PRE
2. Travailleurs sociaux
3. Autre personnel de l'Education nationale (CPE, coordonnateur REP/REP+, etc.)
4. Personnel pédagogique de l'Education nationale (enseignant, directeur d'école, chef d'établissement, inspecteur d'académie etc.)

46% des PRE disposent d'une présence de personnel médical ou paramédical parmi les membres permanents des EPS

- Une pratique du diagnostic pluridisciplinaire en EPS bien établie

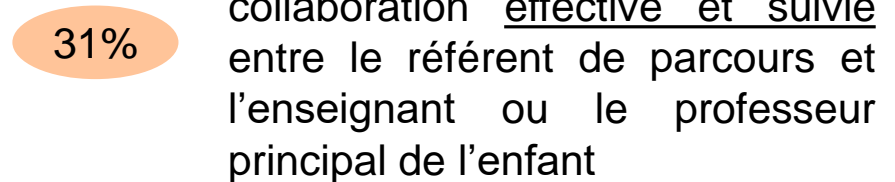
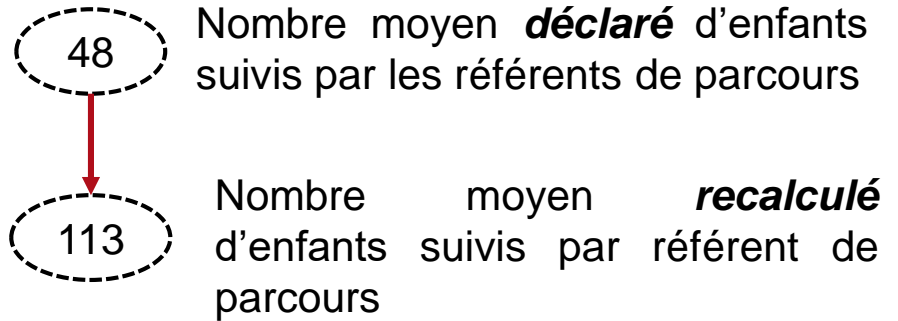
97% des PRE où l'EPS émet un avis lors du diagnostic d'entrée

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION



Points d'alerte et marges de progrès

- Un taux de charge moyen déclaré qui interroge sur la réalité de la référence de parcours
- Une collaboration entre référent de parcours et enseignant à renforcer





Points d'alerte et marges de progrès

- Un rôle des EPS à renforcer sur l'élaboration et le suivi des parcours

54%

de PRE dans lesquels l'élaboration du parcours se fait en EPS

73%

de PRE mettant en place un échange en EPS à l'occasion des sorties de parcours



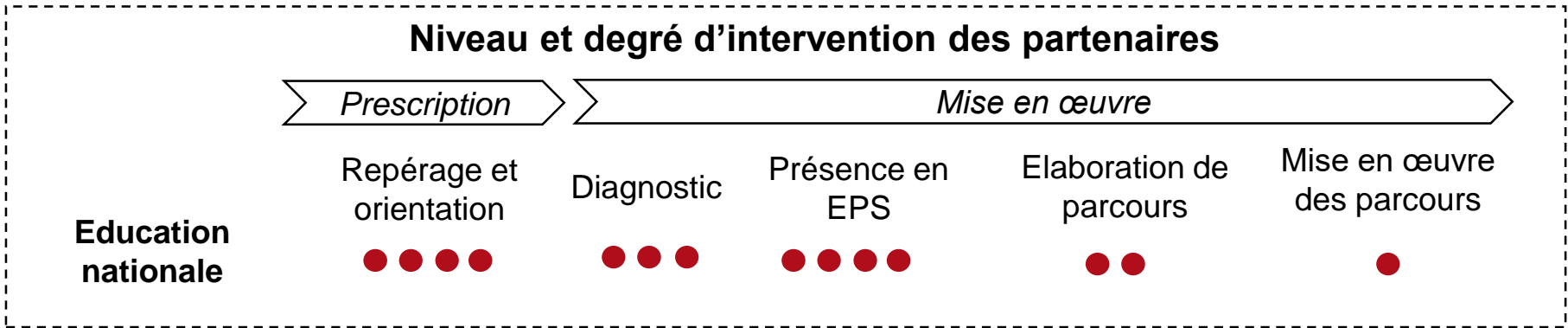
PARTENARIATS ET MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- **Le dispositif de réussite éducative s'appuie-t-il sur une réelle logique partenariale** entre les principaux acteurs institutionnels ?
- **Les ressources du territoire sont-elles pleinement mobilisées** au service des parcours de réussite éducative, dans une logique d'articulation avec le droit commun ?

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Atouts et leviers

- Un partenariat effectif avec l'Education nationale dans le repérage et le diagnostic des situations, à améliorer dans l'élaboration et la mise en œuvre des parcours



- Une connaissance des PRE par les acteurs locaux parfois facilitée par la mutualisation de locaux avec d'autres services de la collectivité, voire la création d'un lieu dédié

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Points d'alerte et marges de progrès

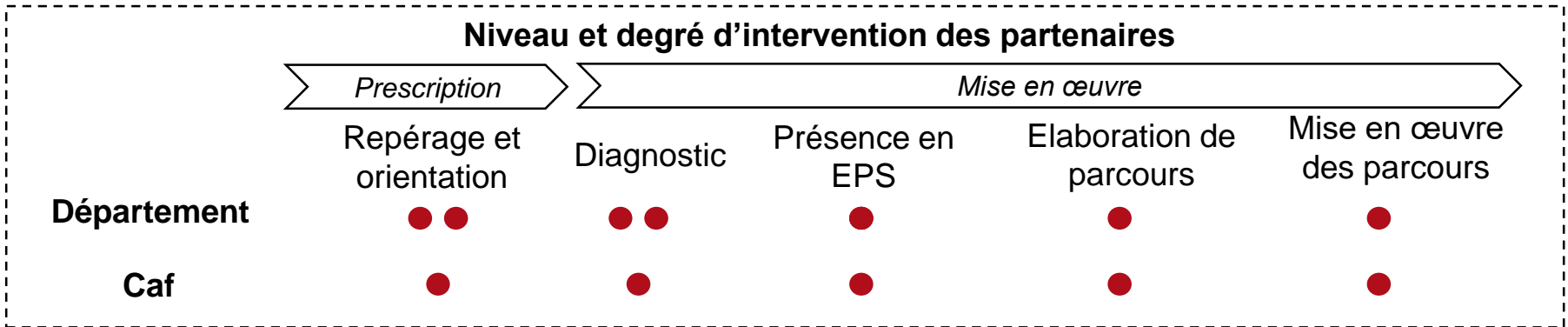
- Un investissement opérationnel du Département et de la Caf qui ne semble pas suffisant au regard des enjeux repérés sur les besoins des publics

66%

Part des PRE où le Département est représenté en EPS

12%

Part des PRE où la Caf est représentée en EPS



RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION



Points d'alerte et marges de progrès

- Un besoin d'améliorer la connaissance mutuelle entre les PRE et les acteurs du territoire, notamment par la pratique de la cartographie des ressources

34%

des PRE estiment que **le niveau de connaissance du PRE par les acteurs du territoire est insuffisant**

37%

des PRE ont réalisé une **cartographie des acteurs du territoire**

PILOTAGE ET GOUVERNANCE

- **Les instances de pilotage favorisent-elles la mobilisation** des acteurs du territoire au service de la réussite éducative ?
- Le pilotage du dispositif permet-il de contribuer pleinement à la mise en œuvre **d'une stratégie de réussite éducative sur le territoire ?**
- Le pilotage du dispositif permet-il de **rendre pleinement compte de l'action menée** en matière de réussite éducative ?



Atouts et leviers

- Des comités de pilotage PRE qui mobilisent bien les acteurs-clés de la réussite éducative

Présence en comité de pilotage

Education nationale	Département	Caf
80%	76%	74%

- Une pratique de contrôle et d'évaluation par les services de l'Etat au niveau départemental plutôt répandue mais encore restreinte à une minorité de PRE

Plusieurs évaluations et contrôles récents de PRE : évaluation externe à Paris (2017), 1 contrôle et 1 étude sur les PRE du département dans les Hauts-de-Seine (2019), 7 contrôles en Seine-Saint-Denis (2017, 2018), 1 évaluation dans le Val d'Oise (2019), 1 évaluation des 6 PRE départementaux en Essonne (2019), 3 contrôles dans le Val-de-Marne (2015).



Points d'alerte et marges de progrès

- Un rôle d'orientation et de programmation des comités de pilotage PRE à renforcer
 - 65% Des PRE ayant eu au moins une réunion de comité de pilotage en 2017
- Une pratique du suivi de cohorte très peu pratiquée, qui pousse à une réflexion à conduire et des outils à créer sur l'évaluation de l'impact des parcours
 - 75% des PRE indiquent utiliser et avoir mis en place des outils d'évaluation
 - 15 PRE seulement déclarent avoir mis en place une évaluation avec suivi de cohorte

FINANCEMENT

- **Les moyens** dont dispose le PRE lui permettent-ils d'atteindre les objectifs définis ?
- **La structure de financement** du PRE permet-elle d'assurer sa pérennité ?
- **Les coûts associés** au PRE sont-ils proportionnels aux résultats obtenus ?

Atouts et leviers

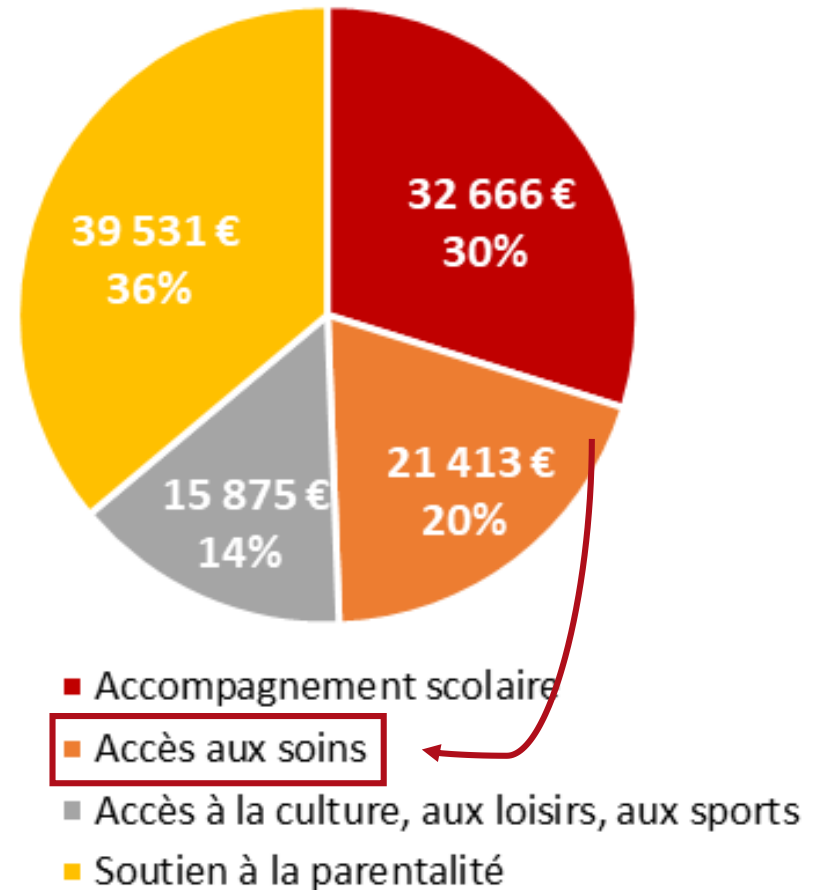
- Les principaux financeurs de la réussite éducative :
 1. Etat
 2. Commune
 3. Caf (*23% des PRE*)
 4. Département (*10% des PRE*)
- Une diversification progressive des sources de financement des PRE face à la baisse de l'enveloppe de l'Etat, constatée par 47% des PRE
- Des financements FSE, Fondation de France etc. sur certains PRE
- Un poids du financement par la collectivité qui a tendance à augmenter



Points d'alerte et marges de progrès

- Une ventilation des ressources qui ne reflète pas forcément les priorités observées en matière de réponse aux besoins
- Un pilotage de l'affectation des dépenses à améliorer par ailleurs (23% des répondants à l'enquête ont indiqué ne pas connaître la ventilation)

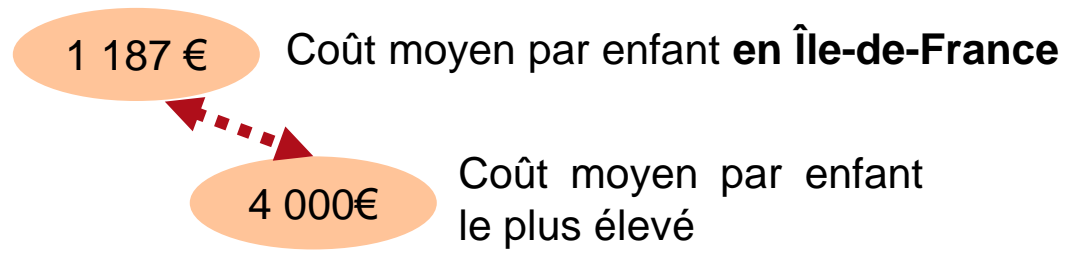
Répartition moyenne des dépenses





Points d'alerte et marges de progrès

- Un coût de revient moyen qui dissimule une réalité particulièrement hétérogène



- Un coût moyen par enfant qui ne constitue pas forcément une donnée d'analyse très fiable

25%

PRE pour lesquels il y a une absence de corrélation entre l'évolution du budget et l'évolution du nombre d'enfants suivis entre 2017 et 2018



NOS PRÉCONISATIONS

SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS



Publics et parcours

- **Définir, au niveau de chaque département, des objectifs spécifiques sur les 2-6 ans**
- **Clarifier la notion d'individualisation des parcours** (part d'actions individuelles, définition d'un parcours individualisé, accompagnement individuel par le référent etc.)
- **Inciter les PRE à définir une typologie de parcours et à introduire une modularité sur la durée des parcours** de façon à faciliter les relais par le droit commun
- **Promouvoir l'inversement de la logique de sortie de parcours par les PRE** en affirmant le caractère dérogatoire du renouvellement de parcours et en définissant des critères précis et évaluables de sortie de parcours.

SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS



Fonctionnement et outils

- **Promouvoir la définition de ratios en termes de taux de charge par référent** afin de limiter le nombre d'enfants suivi et d'assurer une individualisation effective des parcours (et la collaboration effective entre référent et enseignant)
- **Encourager la formalisation d'outils de suivi commun** de l'évolution de la situation des enfants pris en charge
- **Positionner la composition des EPS comme l'un des principaux critères d'évaluation des PRE**
- **Mettre en place des formations interinstitutionnelles à destination de tous les acteurs de la réussite éducative**, en particulier les membres des EPS

SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS



Partenariats / Droit commun

- **Favoriser l'organisation d'événements partenariaux sur la réussite éducative** (journées d'information mutuelles, production d'outils de communication...)
- **Favoriser l'implication des acteurs du PRE** au sein des instances de veille sociale du territoire (en s'appuyant notamment sur les analyses de besoins sociaux)
- **Identifier sur chaque territoire les freins et les leviers d'une participation opérationnelle du personnel des Caf et Départements** dans la mise en œuvre des parcours de réussite éducative
- **Promouvoir le recours systématique à la cartographie des territoires par les équipes PRE** afin d'améliorer leur connaissance et leur capacité de mobilisation des ressources des collectivités et favoriser la complémentarité avec le droit commun

SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS



Pilotage et gouvernance

- **Favoriser la mise en place d'une veille éducative commune entre PRE et réseau REP / REP+, et encourager la présence croisée des membres des comités de pilotage respectifs**
- **Généraliser la pratique de l'audit et de l'évaluation de la part des services préfectoraux départementaux afin d'améliorer le suivi et l'accompagnement proposés, de permettre un meilleur partage de bonnes pratiques sur les territoires**
- **Initier un chantier sur l'évaluation de l'impact des PRE (définition d'indicateurs d'évaluation d'impact communs, accompagnement à la mise en place du suivi de cohorte), mobilisant à la fois les coordonnateurs PRE et les équipes REP/REP+**

SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS



Financement

- **S'interroger sur la pertinence de proposer un plafond de cofinancement des PRE par l'Etat**
- **Etudier la pertinence de l'introduction d'un coût moyen cible par enfant, sans doute à l'échelle départementale**
- **Etablir une trame de budget commune à l'échelle régionale détaillant les champs d'intervention des PRE, de façon à garantir la fiabilité du recueil de données annuel effectué par l'Etat et à pouvoir établir des comparaisons opérantes entre PRE**

Marion HAJDENBERG
mhajdenberg@kpmg.fr

Dalibor STERNADEL
dsternadel@kpmg.fr

